

Le PRÉSIDENT: La coutume est que chaque sous-comité nomme son président.

M. CASE: Les réunions seront convoquées ?

Le PRÉSIDENT: Oui. Je ne vois certes pas d'objection à ce que le Comité suggère les noms des vice-présidents comme il l'a fait l'an dernier. Pour le sous-comité du programme et de la procédure, c'est fait. Pour le sous-comité des droits et obligations résultant des traités, je suggère que M. Gariépy, qui était président l'an dernier, soit nommé de nouveau président.

M. CASE: Je fais cette proposition.

Le PRÉSIDENT: Voulez-vous attendre que j'aie terminé ma liste ?

M. CASE: Parfait.

Le PRÉSIDENT: Le sénateur McKeen était, l'an dernier, président du comité de la révision de la Loi des Indiens. M. Matthews était, l'an dernier, président du comité de l'éducation des Indiens. Il y a maintenant lieu de proposer que ces membres soient chargés d'assumer la présidence de ces sous-comités.

M. CASE: J'en fais la proposition.

M. HARKNESS: Je l'appuie.

Le PRÉSIDENT: La proposition est faite par M. Case, appuyée par M. Harkness. Pour ? Contre ?

(Adopté.)

La motion de M. Harkness est:

Que le Comité mixte de la Loi des Indiens appelle et entende MM. H. L. Keenleyside, C. W. Jackson, R. A. Hoey et C. H. Bland pour se renseigner sur la question de savoir jusqu'à quel point la recommandation ci-dessus . . .

Il est naturellement question des recommandations faites par le Comité au Parlement . . .

. . . ou toute autre de nos recommandations antérieures concernant l'administration et le personnel de la Division des Affaires indiennes ont été suivies; et, si elles ne l'ont pas été, pourquoi et par qui ces recommandations ont été ignorées et qui les a empêchées de prendre effet.

M. MACNICOL: Permettez-moi de me retirer et de vous remercier d'avoir changé l'heure de la convocation en la fixant à 10 h. 30, car cela me permet d'être ici une heure le matin.

Le PRÉSIDENT: Je l'ai déjà dit, le Comité a cru bon d'éviter tout retard possible et il a déjà invité ces messieurs à se rendre ici ce matin. Si vous le voulez bien, nous allons maintenant les entendre.

M. REID: Je fais cette proposition.

Le PRÉSIDENT: M. Reid propose que nous entendions maintenant ces témoins. Qui désirez-vous entendre en premier lieu ? M. Bland, M. Keenleyside, M. Hoey ou M. Jackson ?

M. HARKNESS: Étant donné que nous avons à nous occuper de beaucoup de questions concernant le personnel, les nominations et le reste, je pense que, pour avoir un meilleur point de départ et pour pouvoir comprendre mieux toute l'affaire, nous ferions bien d'entendre tout d'abord M. Bland, qui nous exposerait en résumé la façon dont se font les nominations dans l'administration. Je recon-